

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de BERG HELVIE lors de la Commission Permanente du 6 mai 2019 :

5 000 € attribués à l'association Médiacom au Teil, au titre de la politique d'action sociale et l'insertion, pour la mise en œuvre d'un atelier socio-linguistique.

12 500 € répartis au titre du Contrat de Ville du Teil, en faveur des associations suivantes : ADSEA de l'Ardèche, Assofital, CLEFS (association Culture, Loisirs, Enfance, Famille, Social), Histoire de Dire, Médiacom, Mobilité 07, Zone 5, Mayesha Espoir, le Secours Populaire, le Collège Chamontin et la mairie du Teil.

6 387 € répartis en faveur des collèges Marcel Chamontin au Teil et Laboissière à Villeneuve de Berg, au titre de l'équipement en matériel pédagogique des collèges publics.

13 811 € répartis au profit des communes de Villeneuve de Berg et du Teil, pour l'utilisation des équipements sportifs communaux par les collégiens.

891 € alloués au Centre Socioculturel du Teil au titre de l'appel à projets « Vacances en Famille ».

1 000 € affectés à une auto-école du canton, dans le cadre du dispositif « Un Permis pour l'Emploi », afin d'accompagner deux jeunes porteurs d'un projet socio-professionnel.

9 900 € répartis au titre du soutien aux structures culturelles, en faveur de : Culture en Fait à Villeneuve de Berg, l'Institut Olivier de Serres à Mirabel, la mairie de St-Pons et le Centre Socioculturel La Pinède à Villeneuve de Berg.